Décision du Président

Service TRANSPORTS MOBILITES

Objet Cession de deux véhicules de transports en commun à la société

N° 7743

DERICHEBOURG-ESKA.

Conformément à la délibération n° 39 du 26 mars 2010, prise par le Conseil de la Communauté urbaine du Grand Nancy, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy,

Après proposition de l'exploitant du réseau urbain, CONNEX Nancy, en date du 4 juillet 2011, de réformer deux véhicules nécessitant de trop importantes réparations,

Après consultation auprès de différents garages ou sociétés susceptibles d'être intéressés par la reprise de ces véhicules.

Considérant l'estimation des biens par le Cabinet d'expertise SOGETEC-VIVIER de Vandoeuvre-lès-Nancy du 10 août 2011,

Le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy

DECIDE

- de céder, en l'état, à la société DERICHEBOURG-ESKA, située ZI rue des Forges à Champigneulles (54250) les véhicules suivants pour un montant total de 700 € :

Marque	Туре	N° de parc	Immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
RENAULT	PU04A156	435	8080 WA 54	20/08/1991
VAN HOOL	500AF6	168	3737 XH 54	03/09/1996

Les véhicules ont été acquis en 1991 au prix unitaire de 289 648,86 € TTC pour le véhicule du parc n°435, et en 1996 au prix unitaire de 202 194,56 € TTC pour le véhicule du parc n° 168.

La société DERICHEBOURG-ESKA assurera à sa charge l'évacuation et le transport des véhicules actuellement situés au dépôt de bus, 59, rue Marcel Brot à Nancy.

La cession de ces deux véhicules fera l'objet d'une sortie d'inventaire et de l'état de l'actif.

Les opérations comptables correspondantes seront imputées sur l'exercice en cours à la sous-fonction 815.1, article 024 intitulé "Produits des cessions d'immobilisations", programme 80, service 720.

Décision 14/03/2012 président

Envoi Préfecture 14/03/2012 Retour Préfecture 14/03/2012 **Publication** 15/03/2012

Décision du Président transmise

Envoi Service 15/03/2012 **Exécutoire** 14/03/2012

Annexes